

# L'horticulture ornementale – commercialisation et services :

*Une industrie  
jeune et vivante!*

## Des études récentes le confirment, l'horticulture ornementale est en position de force :

« L'horticulture ornementale au Québec bien positionnée pour faire face aux défis environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle. »

*Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ),  
communiqué du 25 mai 2009.*

« À la retraite, les baby-boomers devraient dépenser entre 7,8 et 14,4 milliards par année pour leur jardin ...Une fois à la retraite, le jardinage devient l'une de leurs activités préférées... »

« ...il y a la génération Y, également très préoccupée de l'environnement et qui fournira un bassin de consommateurs de plus en plus considérable dans les décennies à venir. »

*Rapport sur l'incidence de l'horticulture ornementale sur l'économie du Canada préparé par la firme d'experts-conseils Deloitte pour le compte de l'Alliance canadienne de l'horticulture ornementale (ACHO).*

« Les documents examinés dans le cadre de cette étude témoignent clairement que l'horticulture ornementale procure des bienfaits significatifs, d'ordre économique, écologique ou concernant le mode de vie. »

*Revue de la littérature sur les bienfaits des produits de l'horticulture ornementale sur la santé et l'environnement, préparée pour Agriculture et Agroalimentaire Canada par le George Morris Centre.*

« Les tendances favorables au secteur mentionnées par les entreprises sont :

- L'engouement pour l'écologie et la protection de l'environnement;
- L'engouement pour le cocooning;
- L'engouement pour l'activité de jardinage comme passe-temps;
- La hausse du professionnalisme des services offerts;
- La hausse de la qualité des produits disponibles. »

*Diagnostic de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services 2009 réalisé par Zins Beauchesne et associés pour HortiCompétences, comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services.*

## 9 sous-secteurs

### Services :

- Aménagement paysager
- Arboriculture-élagage
- Architecture de paysage
- Entretien d'espaces verts
- Irrigation
- Surintendance de golf

### Commercialisation :

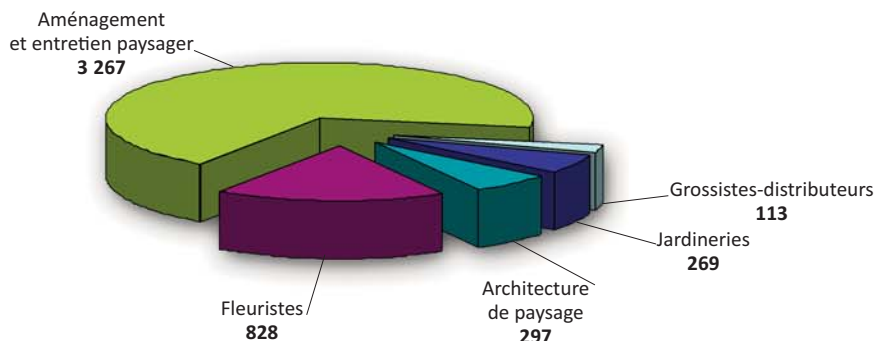
- Fleuristerie
- Fournisseurs en horticulture
- Jardinerie



# Les entreprises

Nombre total d'entreprises en horticulture ornementale – commercialisation et services, Québec, 2008

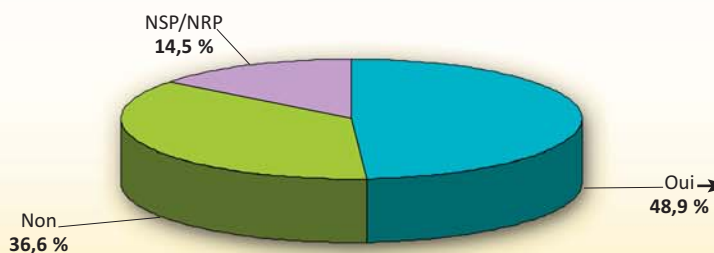
Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2008.



## Des entreprises

### qui projettent d'investir

48 % des entreprises consultées disent prévoir réaliser des investissements au cours des trois prochaines années principalement en machinerie et en agrandissement et expansion.



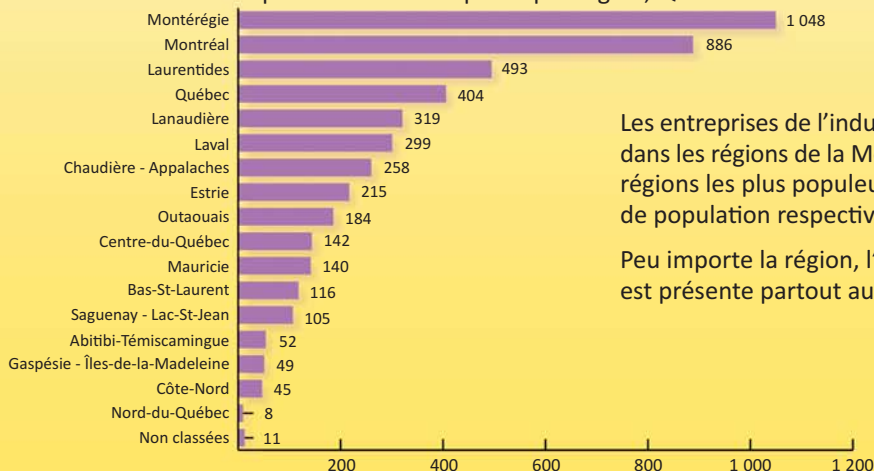
Dans quel domaine?	%
• Machinerie	48,4 %
• Agrandissement et expansion	40,6 %
• Entretien et réparation	39,1 %
• Nouveaux services	23,4 %
• Changement technologique	15,6 %
• R & D	6,3 %
• Autres	4,7 %

Source : HortiCompétences, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services, mai 2009.

## Des entreprises

### partout à travers le Québec

Répartition des entreprises par région, Québec

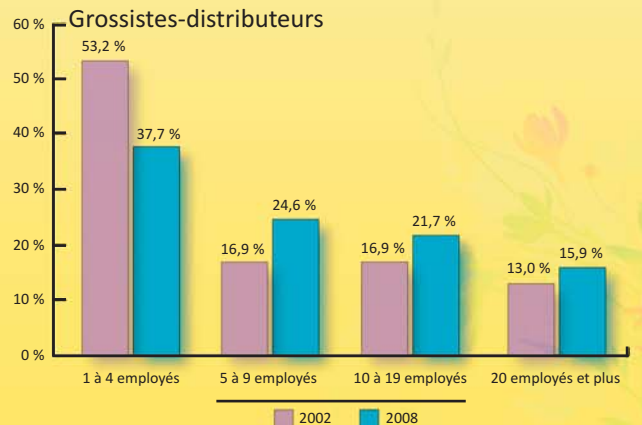
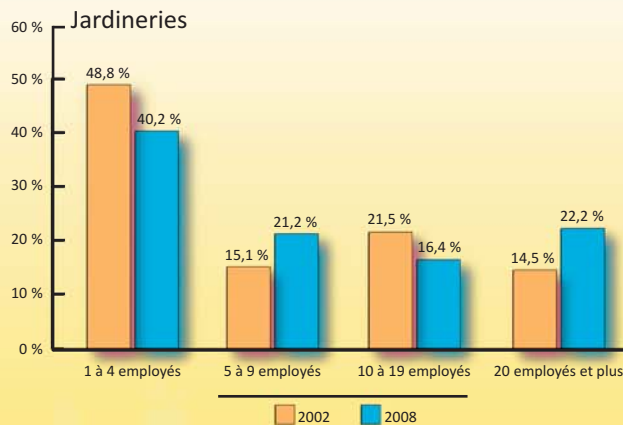
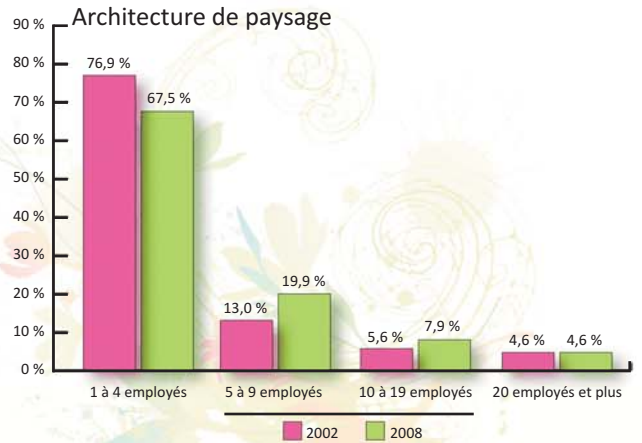
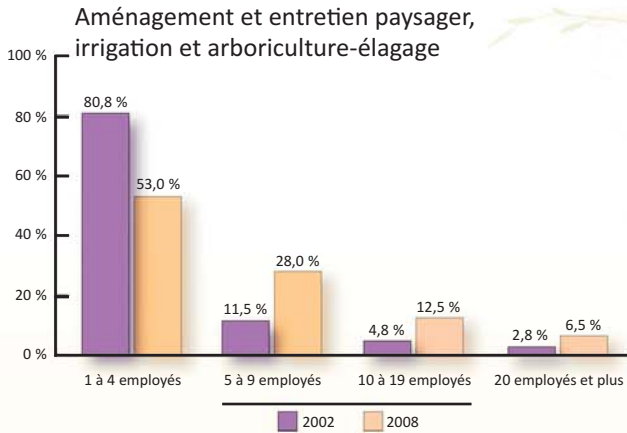


Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2008.

## De petites entreprises qui prennent de l'ampleur!

Distribution des entreprises selon le nombre d'employés, Québec, 2008

Source : Statistique Canada. Registre des entreprises, décembre 2008.



# La main-d'œuvre

Les professions liées à l'horticulture ornementale - commercialisation et services sont principalement regroupées dans cinq codes de la Classification nationale des professions (CNP). Un code CNP est un code attribué à une profession pour l'identifier et la décrire. Les principaux codes du secteur sont :

- Architectes paysagistes (CNP 2152);
- Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 2225);
- Entrepreneurs et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien de terrains (CNP 8255);
- Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 8256);
- Manœuvres en aménagement paysager et entretien des terrains (CNP 8612).

Les professions connexes et considérées lorsqu'elles sont exercées dans les entreprises d'horticulture ornementale - commercialisation et services, sont :

- Ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432);
- Vendeurs et commis-vendeurs (CNP 6421);
- Directeurs de commerce de détail (gérants de jardinerie) (CNP 0621).

Selon les données de l'IMT, l'évolution des emplois de 2002 à 2006, pour les principaux codes CNP du secteur, se traduit par une hausse de 29 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture (+66 %) et les techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (+50 %).



## La nature de notre main-d'œuvre

Nos travailleurs en horticulture ornementale bénéficient de plusieurs avantages :

- Participer et contribuer à l'embellissement de l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie;
- Profiter d'une véritable mobilité professionnelle;
- Réaliser des choses concrètes;
- Travailler avec des végétaux;
- Être en contact avec les gens;
- Faire partie d'une équipe;
- Bénéficier d'une grande autonomie;
- Exercer un métier physique à l'extérieur;
- Relever des défis qui font appel à la créativité.



## Évolution des cinq principales professions du secteur de 2002 à 2006

Professions associées aux cinq principaux CNP	Emplois en 2002	Emplois en 2006	2002-2006 (%)
• Architectes paysagistes (CNP 2152)	600	700	17 %
• Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 2225)	4 000	6 000	50 %
• Entrepreneurs et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien de terrains (CNP 8255)	1 500	2 000	33 %
• Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 8256)	900	1 500	66 %
• Manœuvres en aménagement paysager et entretien des terrains (CNP 8612)	11 000	13 000	18 %
<b>Total</b>	<b>18 000</b>	<b>23 200</b>	<b>29 %</b>

Source des données : Le nombre de personnes en emploi dans une profession est établi de façon approximative par Emploi-Québec (IMT) à partir des données du recensement, compilation effectuée par HortiCompétences, juin 2008.

# La saisonnalité

On n'a plus les saisons qu'on avait!

Les organisations œuvrant au sein du secteur de l'horticulture ornementale proposent une grande diversité d'emplois, tant au chapitre des postes spécialisés que peu spécialisés. Les sous-secteurs de l'architecture de paysage et de la fleuristerie offrent des emplois permanents à l'année. Quant aux emplois permanents saisonniers, leur période de travail peut s'échelonner sur 8 à 10 mois par année et couvre 3 saisons : le printemps, l'été et l'automne. Certains sous-secteurs tels l'arboriculture-élagage, les travaux de planification pour l'aménagement paysager ou la surintendance de golf peuvent également générer des activités de travail durant l'hiver. Au printemps, les jardineries ont besoin de main-d'œuvre saisonnière pour faire face à l'engouement des consommateurs.



## Caractéristiques des emplois pour les cinq principaux codes CNP du secteur

Professions associées au cinq principaux CNP	Taux de chômage	Nombre de semaines travaillées en 2005			Répartition	
		< 16 semaines	16 à 48 semaines	> 49 semaines	Hommes	Femmes
• Architectes paysagistes (CNP 2152)	0,0 %	0,0 %	27,1 %	72,9 %	54,0 %	46,0 %
• Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 2225)	6,6 %	7,8 %	62,0 %	30,2 %	51,5 %	48,5 %
• Entrepreneurs et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien de terrains (CNP 8255)	2,4 %	n.d.*	n.d.*	n.d.*	66,1 %	33,9 %
• Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP 8256)	6,2 %	6,0 %	56,6 %	37,4 %	85,0 %	15,0 %
• Manœuvres en aménagement paysager et entretien des terrains (CNP 8612)	11,4 %	14,8 %	60,0 %	25,2 %	88,9 %	11,1 %

Source des données : Statistique Canada, Recensement de 2006. Réalisé au 16 mai 2006.  
\* Données non disponibles (trop petit nombre).

# Une offre de formation diversifiée

Aujourd'hui, dix-huit programmes d'études sont offerts au Québec, de niveau professionnel à universitaire, menant à des emplois variés en horticulture ornementale.

## L'offre de formation initiale de niveau **professionnel**

### Programmes d'études professionnelles (DEP)

- Arboriculture-élagage (DEP 5079)
- Fleuristerie (DEP 5173)
- Horticulture et jardinerie – Nouvelle version (DEP 5288) et Horticulture ornementale (DEP 1088)
- Spécialités en horticulture (ASP 5043)
- Production horticole (DEP 5210)
- Réalisation d'aménagements paysagers (DEP 5071 ou nouvelle version DEP 5320)

Source : HortiCompétences, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services, mai 2009.

## L'offre de formation initiale de niveau **collégial**

### Programmes d'études collégiales (DEC)

- Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (DEC 153.CO)
- Technologie de la production horticole et de l'environnement (DEC 153.BO)

Source : HortiCompétences, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services, mai 2009.

## L'offre de formation initiale de niveau **universitaire**

### Programmes d'études universitaires

#### Baccalauréat

- Architecture de paysage (B.A.P.)
- Sciences de l'agriculture et de l'environnement (B.Sc.)
- Agroéconomie (B.Sc.A.)
- Agronomie (B.Sc.A.)

#### Maîtrise

- Science de l'aménagement (M.Sc.A.)
- Sciences de l'environnement (M.Sc.) \*
- Sols et environnement (M.Sc.)

#### Doctorat

- Aménagement (Ph.D.)
- Sciences de l'environnement (Ph.D.) \*
- Sols et environnement (Ph.D.)

Source : HortiCompétences, Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services, mai 2009.

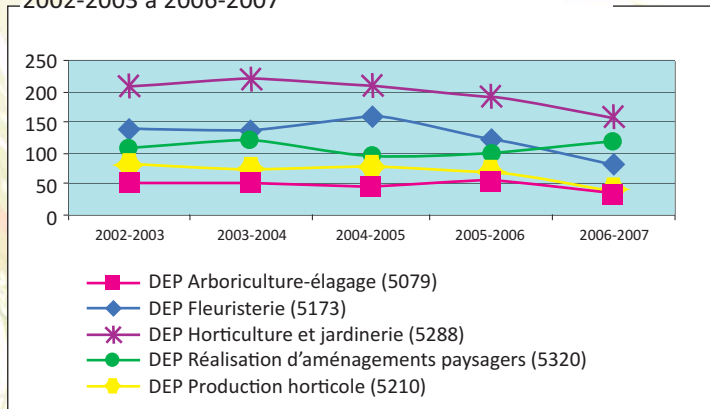
\*Il y a aussi des spécialisations au niveau de la maîtrise et du doctorat : entomologie, microbiologie, sciences des plantes, parasitologie, ressources renouvelables.



## Les diplômés

### Le secteur manque de diplômés!

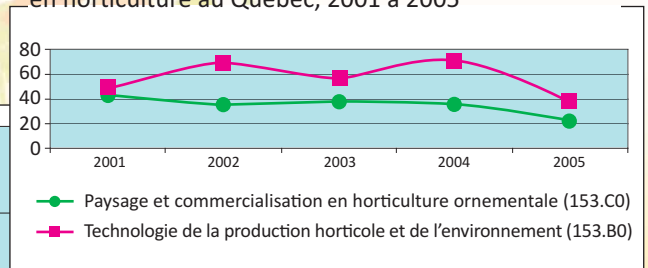
Personnes diplômées des programmes  
**d'études professionnelles** en horticulture au Québec,  
2002-2003 à 2006-2007



Source : Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, juin 2008.

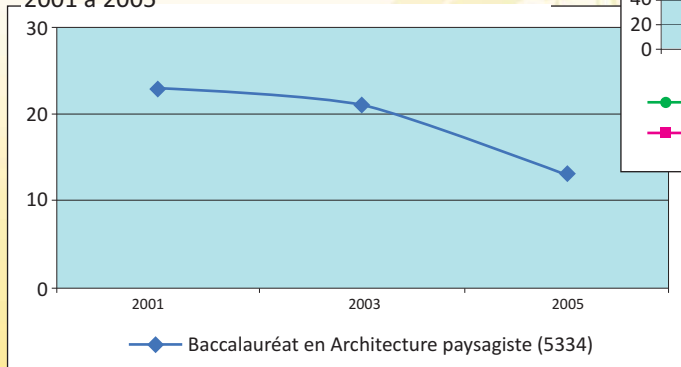


Personnes diplômées des programmes **d'études collégiales**  
en horticulture au Québec, 2001 à 2005



Source : Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, juin 2008.

Personnes diplômées en *Architecture paysagiste*,  
2001 à 2005



Source : Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, juin 2008.

## Les enjeux ou défis du secteur

Les enjeux ou défis auxquels fait face le secteur au chapitre de la main-d'œuvre sont les suivants :

- Le manque d'étudiants dans les programmes de formation initiale;
- Le manque de formation continue chez les travailleurs et dans les entreprises;
- L'attraction du secteur et des emplois;
- La rétention des employés dans le secteur;
- Le recrutement et le renouvellement de la main-d'œuvre;
- Le manque de pratiques de gestion des ressources humaines dans les entreprises.

# Les orientations stratégiques

## d'HORTICOMPÉTENCES pour répondre aux enjeux et défis du secteur

### Saisonnalité des emplois

- Créer des alliances avec les autres comités sectoriels et autres groupes sectoriels et pancanadiens pour trouver des solutions aux problématiques de main-d'œuvre saisonnière.
- Définir la vision à adopter en termes de solutions face à la saisonnalité au niveau pancanadien et multisectoriel.
- Continuer à expérimenter et à implanter des modèles de stabilisation de l'emploi.

### Connaissance et vigie de nos emplois

- Se doter d'un mécanisme d'évaluation continue de la situation du marché du travail en horticulture ornementale (ex. : nombre d'emplois par catégorie d'emploi, besoins de croissance, etc.).
- Se donner des moyens d'évaluation des besoins prévisionnels de la main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée pour l'ensemble des sous-secteurs.

### Développement et reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

- Accroître le niveau de compétences de la main-d'œuvre.
- Pour les 3 prochaines années, identifier les besoins de formation initiale et de formation continue pour chacun des sous-secteurs de l'horticulture ornementale.
- S'assurer que l'offre de formation initiale et que l'offre de formation continue correspondent aux besoins de l'industrie.
- Doter chaque sous-secteur d'un plan de formation continue en lien avec ses besoins.
- Soutenir et faciliter le développement de nouvelles activités de formation lorsque non disponibles.
- Favoriser le rapprochement entre le milieu de l'enseignement et l'industrie.
- Participer à l'implantation, la promotion et la mise en œuvre de la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre du secteur.

### Promotion des emplois

- Accroître / maintenir le nombre de travailleurs et de personnes inscrites à la formation dans le secteur.
- Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre, accroître ou mettre en valeur l'attrait de notre industrie comme secteur d'emploi.
- Augmenter la connaissance du secteur et mettre en valeur auprès des conseillers en emploi l'attrait du secteur.
- Accroître la diffusion et la visibilité des outils promotionnels et des communications de l'organisme.

### Gestion des ressources humaines (GRH)

- Accroître les compétences des gestionnaires du secteur en matière de gestion des ressources humaines (GRH).
- Accroître le nombre d'entreprises membres de la mutuelle de prévention.
- Trouver un mécanisme performant en matière d'assurance collective à offrir aux travailleurs du secteur.
- Sensibiliser les gestionnaires à l'importance des ressources humaines.
- Favoriser le rapprochement entre les ressources de référence des clientèles et les entreprises.
- Inciter les entreprises à investir dans la rétention de leur main-d'œuvre.

Le diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services est disponible gratuitement sur [www.horticompetences.ca](http://www.horticompetences.ca)

Également disponible sur notre site :

- Capsules vidéo de témoignages de travailleurs;
- Affichage d'offres d'emploi;
- Liste des établissements d'enseignement offrant une formation pouvant mener à une carrière en horticulture ornementale;
- Études et documents d'information sur le secteur.



**HortiCompétences**

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE  
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE -  
COMMERCIALISATION ET SERVICES

3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone : 450 774-3456

Télécopieur : 450 774-3556

Courriel : [info@horticompetences.ca](mailto:info@horticompetences.ca)